

MAIRIE DE PARNAC (Indre)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2020

Le sept février deux mil vingt à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PARNAC s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Christine DEJOIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 janvier 2020

Présents : Mme DEJOIE Christine, M. CHEZE Daniel, Mmes AUCHARLES Maria, CHANTELOUP Armelle, MM. de PASTRE Jacques, PELLERIN Bruno, AUGENDRE Fabien, CABENET Gilles, DEJOIE Jérôme, GAUMET Jean-Louis, Mme PACHOT Aurélie

Absents excusés : VAUGELADE Pierre-Mary,

Absents : LE JEANNE Jean-Michel

Pouvoirs de : VAUGELADE Pierre-Mary à CHANTELOUP Armelle

Secrétaire de séance : CHANTELOUP Armelle

Approbation du compte rendu de la séance du 15 novembre 2019 :
Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Convention avec un administré

Le conseil municipal après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité madame le maire à signer la convention à intervenir avec le propriétaire de la parcelle C382 permettant l'installation du candélabre sur cette parcelle.

Avis sur le projet éolien Vigoux Bazaiges

Le conseil municipal, ayant connaissance du dossier et après en avoir délibéré, émet par 5 voix contre, 4 abstentions et 3 voix pour, un avis défavorable à cette demande d'autorisation.

Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'attribuer à Madame la Trésorière depuis sa prise de fonctions, le taux maximum de l'indemnité de Conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

Actualisation du RIFSEEP :

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de modifier les taux d'IFSE et de CIA, ces taux seront soumis au préalable à l'avis du Comité Technique.

demande de Fonds d'Action Rurale (F.A.R.)

Le conseil municipal après avoir pris connaissance du dossier de travaux au stade municipal, décide par 9 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions :

- D'approuver le projet proposé
- D'autoriser le maire à signer tout document relatif à la demande de FAR ainsi qu'à la demande de dérogation et la réalisation de ces travaux au titre de 2020.
- D'arrêter le plan de financement suivant :
 - Subvention F.A.R. : 4 500€
 - Fonds propres : 2 721.60 €.

demande de subvention pour la fête départementale de l'agriculture « Terr'Agri »2020

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accorder 500€ aux Jeunes Agriculteurs pour cette manifestation.

demande de subvention pour les voyages scolaires Collège Hervé Faye de Saint Benoit du Sault

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la nouvelle procédure de demande de subventions pour les voyages scolaires.

Questions diverses

- L'agent communal de l'agence postale étant prolongé en arrêt de travail, un agent contractuel a été recruté le temps de son arrêt de travail. L'agence postale est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h le temps de ce remplacement.
- Suite à la dernière réunion du SYMCTOM il est envisagé une tarification incitative. Ce dossier est à l'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.